

Zone de Non Traitement Riverains

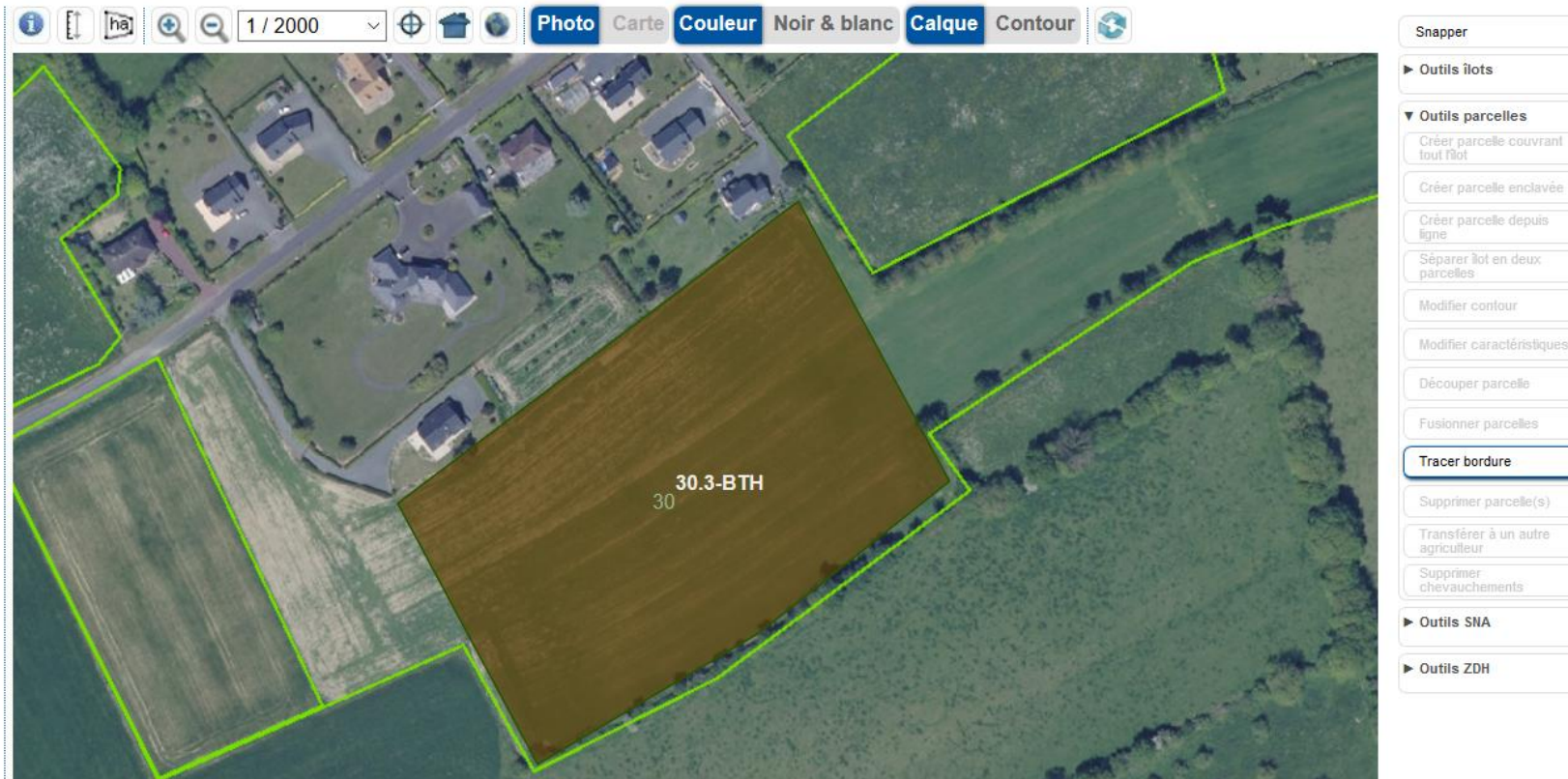
Comment tracer une ZNT sur Télépac

<https://www.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/auth/accueil.action>



Comment tracer une ZNT sur Télépac

<https://www.telepac.agriculture.gouv.fr/telepac/auth/accueil.action>



Dans
« outils parcelles »
je clic
« tracer bordure »

Je sélectionne la parcelle sur laquelle je veux tracer une bordure
(surbrillance marron)

Comment tracer une ZNT sur Télépac?

CRÉATION BORDURE ✕

N° bordure : **1** N° parcelle associée : **3**

Largeur (m):

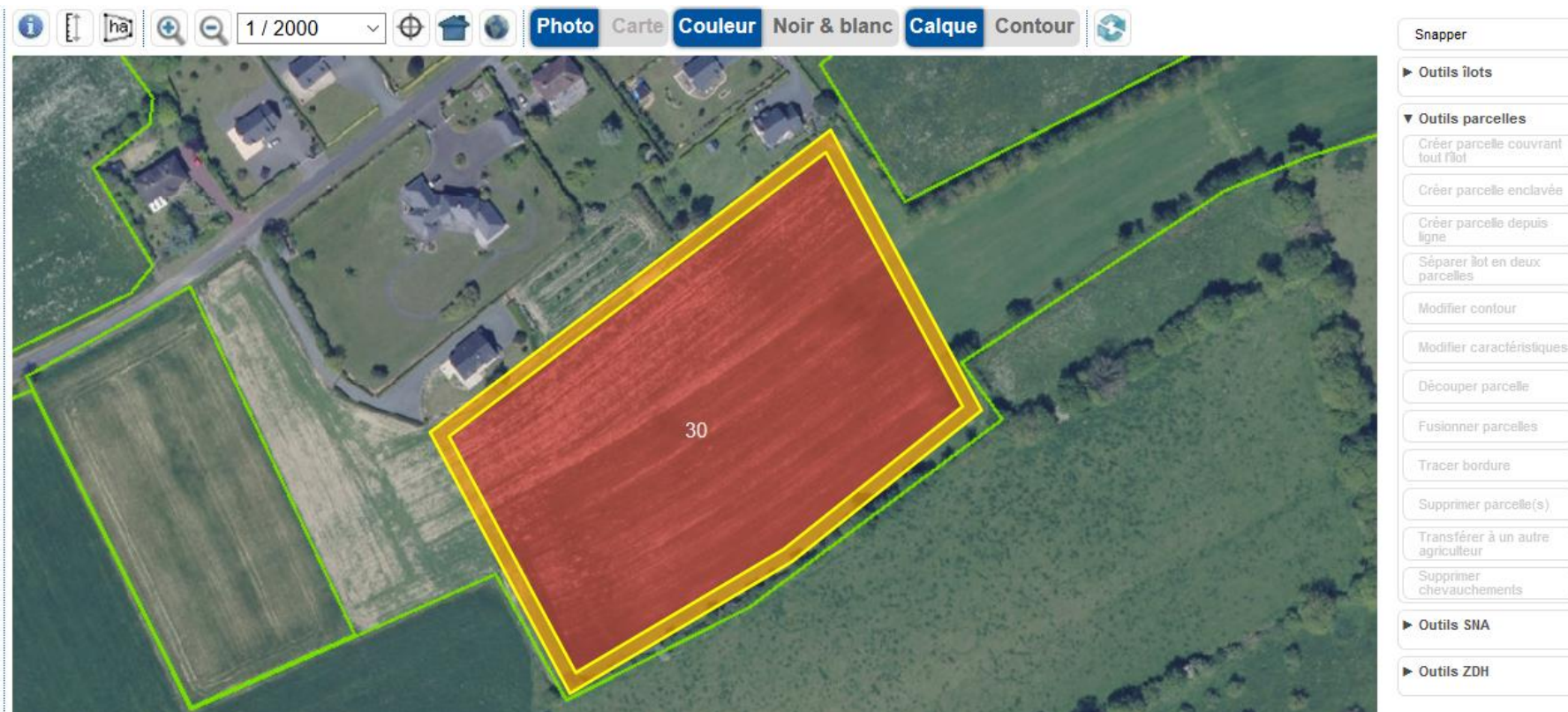
Longueur SIE (m) ? :

Nom de la culture :

[▶ Valider](#) [▶ Retour](#)

Il faut renseigner la largeur et « **valider** »

Comment tracer une ZNT sur Télépac?



La bordure de 5 m apparait en jaune tout autour de la parcelle.

Comment tracer une ZNT sur Télépac?



Avec la souris,
je clic à l'extérieur droit de la parcelle, un autre clic au milieu de la
parcelle et un autre à l'extérieur gauche de la parcelle pour délimiter ma
bordure.

(Ajuster les plots bleus au bouts de la bande pour respecter les 5m partout)

Comment tracer une ZNT sur Télépac?



Echelle 1 / 2000

Curseur x: ----- y: -----

N° parcelle 1 - N° parcelle associée 3 - Surface graphique (are) : 8,53 - Périmètre (m) : 351,31

▶ VALIDER DESSIN ▶ ANNULER DESSIN ▶ PASSER À L'ÉCRAN SUIVANT

Pour choisir la bordure souhaitée, je sélectionne avec un clic la partie à conserver qui devient en **surbrillance verte**. Je **valide le dessin**.

Le mot bordure apparait

Comment tracer une ZNT sur Télépac?



▼ Outils parcelles

Créer parcelle couvrant tout filot

Créer parcelle enclavée

Créer parcelle depuis ligne

Séparer lot en deux parcelles

Modifier contour

Modifier caractéristiques

Découper parcelle

Fusionner parcelles

Tracer bordure

Supprimer parcelle(s)

Transférer à un autre agriculteur

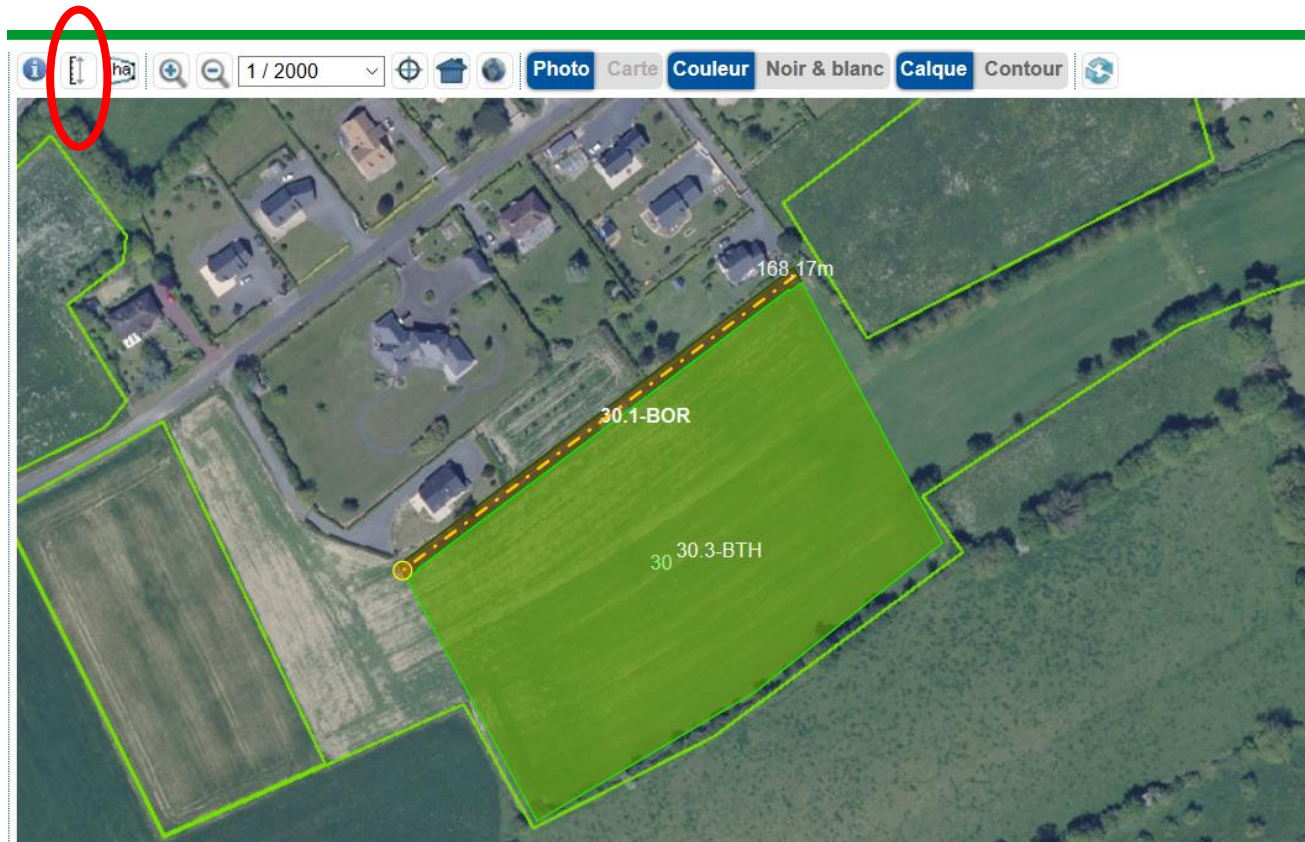
Supprimer chevauchements

► Outils SNA

► Outils ZDH

Après avoir validé le dessin, la bordure est donc créée.

Comment tracer une ZNT sur Télépac?



La distance dessinée mesure : 168,17 m

Cliquez sur "OK" pour poser un jalon sinon cliquez sur "Annuler"

OK

Annuler

Avec la règle de mesure, je mesure la longueur de la bordure.
(un premier clic, point jaune et à l'autre bout un double clic, la longueur s'affiche.)

Comment tracer une ZNT sur Télépac?



Je note la longueur dans le descriptif de la parcelle. En cliquant sur la BOR puis dans « Outils Parcelles » puis « Modifier caractéristiques »

Comment tracer une ZNT sur Télépac?

DESCRIPTIF DE LA PARCELLE - MODIFICATION ✕

N° ilot : **30** N° parcelle :

Surface graphique de la parcelle (ha) : **0,09**

Culture principale

Catégorie de la parcelle en 2019 :

Nom de la culture :

Précision - Numéro de la parcelle associée :

Longueur SIE (m) ? :

Indiquez si la culture est destinée à la production de semences certifiées ou de plants en cochant la case ci-après :

Si vous demandez l'ICRN, indiquez si vous commercialisez la culture ou, s'il s'agit d'une culture en céréales, si elle est autoconsommée :

Culture dérobée pour les SIE

Si vous pratiquez sur la parcelle une culture dérobée éligible SIE et si vous demandez qu'elle soit prise en compte, déclarez ci-après les cultures concernées :

1^{ère} culture : 2^{ème} culture :

Agriculture Biologique

Indiquez si la parcelle est conduite en agriculture biologique en cochant la case ci-après :

MAEC (système herbe et PRV)

Si la parcelle est engagée au titre de la MAEC PRV, indiquez le code de la mesure PRV ci-après :

Agroforesterie

Si votre parcelle est conduite en agroforesterie, indiquez-le en cochant la case ci-après :

[▶ Enregistrer](#) [▶ Retour](#)

Je note la longueur dans le descriptif de la parcelle.
*Attention, la bordure doit être rattachée à la parcelle la jouxtant.
Bien vérifier le N° de la parcelle associée, ici le blé est en parcelle 3*

Comment tracer une ZNT sur Télépac?

N° PACAGE : 999200500

PRODUCTEUR DE DEMONSTRATION

N° SIRET : 00000000000000

DÉCLARATION DES SURFACES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE (SIE)

Sélectionnez dans les listes de parcelles et des éléments topographiques ci-dessous les éléments que vous souhaitez déclarer comme SIE.

Liste des parcelles et bordures dont la valeur SIE est connue

Je suis informé(e) de l'interdiction d'usage de produit phytopharmaceutique sur les parcelles de jachères (y compris mellifères), de cultures fixant l'azote, de bandes le long des forêts avec production, de taillis à courte rotation, de miscanthus et sur les cultures dérobées ou à couverture végétale que je déclare en surface d'intérêt écologique.

(Cette case doit être cochée si vous souhaitez pouvoir déclarer le type de parcelles concernées dans la liste ci-dessous.)

► [Tout sélectionner](#) ► [Tout désélectionner](#)

	N° îlot	N° parcelle	Type SIE	Valeur SIE (m ²)	
<input checked="" type="checkbox"/>	3	5	Parcelle - Cultures dérobées (DVN - DVS)	3214	► Accéder au RPG
<input checked="" type="checkbox"/>	30	1	Bordure de champ (BOR)	1512	► Accéder au RPG

Dans la mesure où la longueur est renseignée, la BOR sera proposée pour sa prise en compte en SIE.

$$1ml = 9m^2$$

$$Ici 168 ml = 168 \times 9 = 1512 m^2, \text{ soit } 15 \text{ ares de SIE}$$

Comment tracer une ZNT sur Télépac?



Une fois votre bordure de 5 m créée, s'il s'agit d'une bande jachère, de miscanthus, d'une culture fixatrice d'azote, SNE, etc.
Aller dans « Modifier caractéristiques » et changer le nom de la culture

Comment tracer une ZNT sur Télépac?

DESCRIPTIF DE LA PARCELLE - MODIFICATION ✕

N° ilot : **30** N° parcelle :

Surface graphique de la parcelle (ha) : **0,09**

Culture principale

Catégorie de la parcelle en 2019 :

Nom de la culture :

Précision - Variété :

Indiquez si la culture est destinée à la production de semences certifiées ou de plants en cochant la case ci-après :

Si vous demandez l'ICHN, indiquez si vous commercialisez la culture ou, s'il s'agit d'une culture en céréales, si elle est autoconsommée :

Culture dérobée pour les SIE

Si vous pratiquez sur la parcelle une culture dérobée éligible SIE et si vous demandez qu'elle soit prise en compte, déclarez ci-après les cultures concernées :

1^{ère} culture : 2^{ème} culture :

Agriculture Biologique

Indiquez si la parcelle est conduite en agriculture biologique en cochant la case ci-après :

MAEC (système herbe et PRV)

Si la parcelle est engagée au titre de la MAEC PRV, indiquez le code de la mesure PRV ci-après :

Agroforesterie

Si votre parcelle est conduite en agroforesterie, indiquez-le en cochant la case ci-après :

[▶ Enregistrer](#) [▶ Retour](#)

Changer ici ZNT en jachère de 5 ans ou moins

Comment tracer une ZNT sur Télépac?



Echelle 1 / 2000
N° îlot 30 - N° parcelle 1 - Code culture : J5M - Surface graphique (ha) : 0,09 - Périmètre (m) : 351,31

Le code J5M a remplacé le code BOR, il s'agit ici d'une bande de 5m de jachère de moins de 5 ans.

Principe : Tracer une bordure de la largeur souhaitée puis modifier le code culture.

Comment tracer une ZNT sur Télépac?

La J5M sera proposée pour sa prise en compte en SIE.

$$1m^2 = 1m^2$$

Ici une surface de

757 m²

soit 0,08 ha de SIE



Echelle 1 / 2000 Curseur x: ----- y: -----
N° ilot 30 - N° parcelle 1 - Code culture : J5M - Surface graphique (ha) : 0,09 - Périmètre (m) : 351,31

DÉCLARATION DES SURFACES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE (SIE)

Sélectionnez dans les listes de parcelles et des éléments topographiques ci-dessous les éléments que vous souhaitez déclarer comme SIE.

Liste des parcelles et bordures dont la valeur SIE est connue

Je suis informé(e) de l'interdiction d'usage de produit phytopharmaceutique sur les parcelles de jachères (y compris mellifères), de cultures fixant l'azote, de bandes le long des forêts avec production, de taillis à courte rotation, de miscanthus et sur les cultures dérobées ou à couverture végétale que je déclare en surface d'intérêt écologique.

(Cette case doit être cochée si vous souhaitez pouvoir déclarer le type de parcelles concernées dans la liste ci-dessous.)

► Tout sélectionner ► Tout désélectionner

	N° ilot	N° parcelle	Type SIE	Valeur SIE (m ²)	
<input checked="" type="checkbox"/>	3	5	Parcelle - Cultures dérobées (DVN - DVS)	3214	► Accéder au RPG
<input checked="" type="checkbox"/>	30	1	Parcelle - Jachère terres arables (J5M)	757	► Accéder au RPG